



Lettre du Maire

27 mars 2017

Chères Catoviennes, Chers Catoviens,

Un projet de regroupement des services municipaux vous a été présenté dans le dernier magazine de Chatou (Mars 2017).

Ce projet, voté à l'unanimité du Conseil Municipal - tous groupes politiques confondus - fait aujourd'hui l'objet de rumeurs infondées, suite à la distribution d'un tract alarmiste diffusant des informations erronées.

Je tiens donc à réaffirmer plusieurs vérités :

1/ **Le bâtiment historique de l'Hôtel de Ville est et restera le bâtiment emblématique de la vie municipale** ; nous y sommes tous attachés. Il sera toujours le lieu des cérémonies officielles de la ville (mariages, conseils municipaux, réceptions). L'aménagement de son 1^{er} étage fera l'objet d'une large réflexion avec l'ensemble des Groupes du Conseil, afin notamment de l'ouvrir aux Catoviens (salle de réunion pour les associations, expositions, mise à disposition pour des réceptions privées ou familiales...). Le bureau de Maurice Berteaux, Maire « historique » de notre ville, sera préservé et mis en valeur.

2/ Les différents bâtiments municipaux situés à l'arrière de l'Hôtel de Ville (Place du Général de Gaulle, 6 rue Camille Périer, 16 rue Camille Périer et 3 avenue Ernest Bousson) ne répondent absolument plus aux besoins d'une mairie moderne ni aux exigences d'accès pour les personnes handicapées. **Ces belles demeures seront mises en valeur via une opération de réhabilitation et transformées en logement sans droit supplémentaire à construire et sans modification possible de leur aspect extérieur.** Ainsi, toute leur richesse architecturale sera conservée et protégée.

3/ Le regroupement des services municipaux prévu à l'été 2019 s'effectuera dans un bâtiment existant situé au cœur géographique de la ville (L'Espace Lumière). **Mis aux normes et réhabilité, il bénéficiera de larges facilités internes de stationnement et sera le lieu unique des démarches municipales** (en lieu et place de 7 annexes différentes actuellement).

.../...

4/ Cette opération de regroupement des services municipaux favorisera l'optimisation du fonctionnement de la mairie tout en assurant un meilleur accueil des Catoviens avec la mise en place d'un service de « guichet unique ». **Il permettra à chacun de disposer en un seul lieu de tous les services.** Il favorisera par ailleurs des économies d'échelle sur les dépenses de fonctionnement de la ville, indispensables à notre stabilité fiscale de moyen et long terme.


5/ Cette opération est équilibrée financièrement. L'achat et la réhabilitation du futur bâtiment (7,2M€) sont couverts par la vente des bâtiments actuels devenus inutiles et de deux petits terrains municipaux. **Ce projet n'aura de fait aucun impact sur le portefeuille des Catoviens.** Il s'inscrit dans la tradition de rigueur budgétaire et financière qui caractérise la gestion de notre commune.

Grâce à ce projet, nous préparons le Chatou de demain. La situation actuelle de services municipaux « dispersés » ne peut en effet plus perdurer, au risque de nous pénaliser, tant en termes de fonctionnement que d'efficacité. Cette modernisation du service public participe d'une vision prospective pour notre commune, loin de toute considération polémique et passéiste.

Dans une collectivité locale, comme dans une entreprise, il faut savoir avancer, faire preuve d'innovation, de dynamisme et anticiper l'avenir.

Il en va de l'intérêt général !

Très cordialement


Ghislain Fournier
Votre Maire